

Après le classement du Round-up comme « probablement cancérogène », Monsanto contre-attaque

RODHO

7 avril
2015

Le glyphosate, une molécule produite par Monsanto pour les pesticides, vient d'être classé comme « probablement cancérogène » par le Centre international de recherche sur le cancer (Circ), une agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) basée à Lyon. « L'information est énorme. En France, un champ de blé sur trois est traité au glyphosate. En Europe, pas moins de 400 entreprises en commercialisent, à travers 30 désherbants différents. Ailleurs dans le monde, une bonne partie des maïs et soja OGM ont été conçus pour être « Roundup ready », c'est-à-dire résistants au glyphosate. Ce qui permet d'épandre du glyphosate sur un champ et y tuer toutes les plantes sauf les OGM. Ce qui permet à Monsanto de vendre à un agriculteur à la fois la plante et l'herbicide. Génial », écrit [Terra Eco](#).

Le Circ compte cinq niveaux de classification de produits chimiques : les probablement « non cancérogènes » (classe 4), les « inclassables » (classe 3), les « peut-être cancérogènes pour l'homme » (classe 2B), les « probablement cancérogènes » (classe 2A) et les « cancérogènes » (classe). Le passage de la molécule phare de Monsanto de la classe 2B à 2A aura des incidences sur la réglementation qui encadre les produits qui en contiennent. L'étiquetage devra changer. Monsanto indique pour le moment qu'« utilisé selon le mode d'emploi, Roundup ne présente pas de risque pour l'homme, les animaux et leur environnement » ([lire ici](#)). Les modalités d'emplois, pour un usage professionnel comme pour les particuliers dans leurs jardins devront évoluer en conséquence. Cette nouvelle classification pourra aussi inciter les autorités européennes à interdire cette molécule herbicide, comme c'est déjà le cas pour d'autres produits.

« L'association Générations futures, dont le glyphosate est l'un des chevaux de bataille, salue cette « victoire », et demande son retrait du marché, notamment des jardineries. Lancée samedi 21 mars, sa pétition recueillait près de 7.000 signatures lundi en milieu d'après-midi. Contacté par le Journal de l'environnement, le ministère de l'Agriculture n'était pas en mesure de commenter la décision du Circ dans l'immédiat », signale [Le Journal de l'Environnement](#).

La contre-attaque de Monsanto ne s'est pas fait attendre. « Tous les usages autorisés du glyphosate sont sûrs pour la santé humaine, et soutenus par l'une des bases de données les plus importantes jamais mises en place sur un produit d'usage agricole », se défend Philip Miller, vice-président monde des affaires réglementaires, dans un communiqué. « Selon Monsanto, le Circ a écarté « des douzaines d'études scientifiques (...) qui soutiennent la conclusion selon laquelle le glyphosate ne constitue pas un risque pour la santé humaine ». À peine avertie de l'avis du Circ, la firme de Saint-Louis (Missouri) a demandé à rencontrer les experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) », pointe [Le Journal de l'Environnement](#).

« La méthode rappelle furieusement les pratiques des industriels décrites par le journaliste Stéphane Foucart dans son excellent ouvrage *La Fabrique du mensonge* (éd. Denoël, 2013). On y découvre comment des industriels, sous couvert de recherche scientifique, protègent leurs produits dangereux pour la santé et

l'environnement. Il y raconte comment les industriels du tabac ont financé des études afin de produire du « doute » après la publication de travaux prouvant la dangerosité du tabac. Ou comment les industriels de la chimie ont réussi à noyer les études montrant la dangerosité des insecticides sur les abeilles en faisant publier... dix fois plus d'études aux résultats bien sûr contraires. L'histoire se répète sans cesse », commente Terra Eco. De quel côté penchera l'Autorité européenne de sécurité des aliments (Efsa) qui doit également se prononcer sur le glyphosate ? On prend les paris ?

27 mars 2015

»» <http://www.terraeco.net/Monsanto-Roundup-OGM-glyphosate,59150.html>